

Original : anglais

Le 1er décembre 2020

**LETTRÉ DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES QUESTIONS
ESSENTIELLES DE LA COMMISSION À DISCUTER PAR CORRESPONDANCE**

Chers collègues,

Je voudrais vous informer rapidement des progrès que nous avons réalisés jusqu'à présent et de mes propositions d'actions futures. Je pense que d'excellents progrès ont été réalisés jusqu'à présent, mais certains organes subsidiaires pourraient terminer leurs travaux plus tôt en raison du nombre réduit de questions à examiner, ou parce que les questions en discussion permettent de parvenir plus facilement à un accord.

Afin de pouvoir assurer l'efficacité de nos mesures en 2021, je propose de diviser le processus d'adoption en deux, ou si nécessaire trois "blocs". J'espère sincèrement que, dans ces circonstances, toutes les décisions adoptées par les organes subsidiaires pourront être approuvées par la Commission sans autre débat. Afin d'assurer la poursuite des programmes de gestion de nos stocks les plus vulnérables, j'invite instamment toutes les CPC à s'abstenir de rouvrir les questions ayant déjà fait l'objet d'un accord jusqu'en 2021.

J'ai le plaisir de vous informer que le bloc 1 est joint à la présente lettre et comprend les rapports de la Sous-commission 3, de la Sous-commission 4 et du STACFAD, que je sou mets à présent à la Commission pour adoption formelle, ainsi que les documents cités dans ces rapports.

Toute observation sur ceux-ci devrait être envoyée d'ici le **11 décembre 2020 (16h00, heure de Madrid)**, après quoi ils seront considérés comme officiellement adoptés.

J'espère que le bloc 2 sera disponible à la mi-décembre pour être adopté avant la fin de l'année. Si nécessaire, le bloc 3, comprenant les organes subsidiaires qui ont demandé plus de temps pour les questions en cours, pourra être envoyé pour adoption en janvier.

En plus des questions discutées au sein des Sous-commissions et des autres organes subsidiaires, veuillez consulter ci-dessous une brève mise à jour sur l'état d'avancement des questions traitées en plénière.

1. Examen des rapports des réunions intersessions tenues en 2020, y compris les réunions en ligne selon le cas, et examen de toute action nécessaire.

Il n'y a pas eu de changement depuis ma précédente lettre, donc à partir du 30 novembre, nous considérerons que tous les rapports des réunions intersessions ont été officiellement adoptés par la Commission. Les commentaires à l'appui de ma précédente proposition sont contenus dans le fichier Excel ci-joint.

2. Coopération avec d'autres organisations, y compris l'examen des protocoles d'entente en suspens ou la définition d'un plan d'action, le cas échéant

Il n'y a eu aucun changement depuis ma précédente lettre. Cette question sera réexaminée en 2021, et des lettres de coopération sur des questions spécifiques pourront être échangées entre-temps si nécessaire. Les commentaires à l'appui de ma précédente proposition sont contenus dans le fichier Excel ci-joint.

3. Examen et approbation, le cas échéant, des décisions prises par le Comité permanent pour les finances et l'administration (STACFAD)

Le Président du STACFAD a déjà fourni un rapport écrit, énumérant les décisions qui doivent être approuvées et adoptées par la Commission

4. Examen et approbation, le cas échéant, des propositions présentées par les Sous-commissions 1 à 4

Le Président de chaque Sous-commission rendra disponible un bref rapport écrit, énumérant les décisions qui doivent être approuvées et adoptées par la Commission. Je crois savoir que certaines Sous-commissions termineront leurs travaux plus tôt que d'autres. En fait, j'ai déjà reçu des rapports de synthèse pour le STACFAD, la Sous-commission 3 et la Sous-commission 4. Je rechercherai donc l'adoption formelle des rapports avant la mi-décembre. Ceux qui seront disponibles plus tard devront peut-être attendre jusqu'en janvier pour être officiellement adoptés par la Commission, mais cela ne devrait pas empêcher leur mise en œuvre à partir du 1er janvier 2021 si la Sous-commission ou d'autres organes subsidiaires en décident ainsi ; je me tiendrai au courant des développements avec les Présidents et j'informerai toutes les CPC, le cas échéant.

5. Examen et approbation, le cas échéant, des décisions prises par le Comité d'application des mesures de conservation et de gestion (COC)

Compte tenu des besoins plus spécifiques de cet organe subsidiaire, je pense que le rapport du Président du Comité d'application devra peut-être être officiellement adopté avec le deuxième groupe de Sous-commissions en janvier, mais je me concerterai avec le Président du COC et vous tiendrai au courant de l'évolution de la situation.

6. Examen et approbation, le cas échéant, des décisions prises par le Groupe de travail permanent sur l'amélioration des statistiques et des mesures de conservation de l'ICCAT (PWG)

J'espère que le Président du PWG pourra bientôt présenter son rapport final à la Commission, et je m'efforcerai d'en obtenir l'adoption formelle avant la fin de l'année, avec le STACFAD et les Sous-commissions qui auront éventuellement terminé leurs travaux.

7. Réunions intersessions en 2021

Avec ma dernière lettre, j'ai fait circuler un nouveau projet de calendrier de l'ICCAT pour 2021 (publié sous la référence PLE-106) et j'ai demandé des commentaires à ce sujet. Mes collègues Présidents et moi-même avons déjà reçu plusieurs commentaires qui sont contenus dans le fichier Excel ci-joint. D'après ces premiers commentaires, je pense qu'il est nécessaire de modifier le calendrier provisoire et je joins à cette lettre une proposition révisée qui sera publiée sous la référence PLE-106A. J'espère que tout le monde l'acceptera et je transmettrai cette version révisée à la plénière dans mon rapport pour approbation formelle.

Je voudrais également demander à ce stade que toute CPC qui pense être en mesure d'accueillir l'une des réunions en personne prévues en 2021, en informe le Secrétariat et moi-même dès que possible. Je comprends qu'il soit difficile de prendre un engagement ferme à ce stade, mais toute manifestation d'intérêt serait la bienvenue.

8. Autres questions

Comme il n'y a pas eu d'objection à la suppression de la *Résolution de l'ICCAT concernant des écosystèmes importants et uniques pour les espèces relevant de l'ICCAT* [Rés. 16-23] du recueil actif dans le délai fixé dans ma dernière lettre, je charge par la présente le Secrétariat de la supprimer de la version 2021 du recueil et de la considérer comme inactive.

En ce qui concerne le Groupe de travail virtuel sur la révision du règlement intérieur (VWG-RRP), afin de poursuivre et de conclure les travaux visant à l'approbation d'une nouvelle version du règlement intérieur

avant la réunion de la Commission de 2021, je propose qu'au début de 2021 nous commençons à travailler par correspondance sur un projet de proposition et que nous organisions une réunion intersessions au cours du 1er trimestre après consultation des membres du VWG-RRP.

9. Lieu et dates de la prochaine réunion de la Commission

D'après les commentaires reçus jusqu'à présent, je crois comprendre qu'il y a une certaine préférence pour les dates du 15 au 22 novembre 2021. Je suggère donc que nous approuvions ces dates, en supposant qu'une réunion en personne puisse avoir lieu.

La Turquie avait initialement proposé d'accueillir la réunion de 2020, mais a malheureusement confirmé auprès du Secrétariat qu'elle n'est pas en mesure de reporter cette offre à 2021, et je dois donc noter qu'à ce stade, nous n'avons encore reçu aucune offre d'accueillir la réunion annuelle de 2021. Je voudrais demander à ce stade que toute CPC qui pense être en mesure d'accueillir la réunion en informe le Secrétariat et moi-même dès que possible, et de préférence avant le **31 janvier 2021**. Je comprends qu'il soit difficile de prendre un engagement ferme à ce stade, mais les manifestations d'intérêt seraient les bienvenues afin que celles-ci puissent être suivies le plus tôt possible dans l'année, en fonction de l'évolution de la pandémie.

10. Adoption du rapport contenant les décisions de la Commission

Je reste convaincu que les organes subsidiaires peuvent me faire parvenir leurs rapports en temps utile. Les rapports relatifs aux points 4 à 6 seront distribués pour approbation par la plénière une fois que les travaux des organes subsidiaires seront terminés. La période de correspondance étant déjà terminée pour le STACFAD et les Sous-commissions 3 et 4, je demanderai l'adoption officielle des rapports ci-joints d'ici le **11 décembre 2020 (18h00, heure de Madrid)**.

Comme il n'y a pas d'autre question que l'approbation des rapports des organes subsidiaires, toute CPC ou tout observateur souhaitant faire une déclaration finale et/ou des commentaires en plénière sur des points autres que les points 3 à 6 peut le faire, conformément à la circulaire n° 7324/20 avant le **7 décembre 2020 (18h00, heure de Madrid)**. Ces commentaires ne seront pas traduits mais seront résumés pour être inclus dans le rapport final.

Enfin, je tiens à vous remercier tous pour les excellents progrès réalisés jusqu'à présent et j'ai hâte de conclure ce processus de la manière la plus efficace possible.

Meilleures salutations.

Président de la Commission



Raul Delgado